



*Pour une nouvelle
télévision*
**La Chaîne
Du
Patrimoine**
e

**Le passé est le socle du présent
et le tremplin de l'avenir**

Des dizaines de milliers d'œuvres et de programmes en tous genres et de toute nature, constituant la culture audiovisuelle de la France, se trouvent dans les archives, tant de l'INA que des nombreuses autres structures publiques et privées.

Ils n'ont presque jamais accès aux chaînes nationales, et à fortiori aux heures de grande écoute.

C'est pourquoi, les Réalisateur et le SRCTA-UNSA ont lancé le projet de la création sur la TNT d'une chaîne nationale généraliste du Service public dédiée à tous les Patrimoines à partir, notamment, de l'extraordinaire fonds audiovisuel dont l'I.N.A. est dépositaire, soit :

- 600.000 heures de télévision nationale et régionale, 5.167.000 documents, 250.000 heures TV numérisées.

Ces divers fonds sont actuellement utilisés très partiellement, soit pour des commémorations, soit comme archives d'illustrations pour des programmes plus ou moins liés à l'actualité.

Le vif intérêt suscité par la mise en ligne par l'INA sur Internet d'une partie de son fonds, laisse présager un grand succès pour la chaîne TV du patrimoine.

Il est plus que temps de faire revivre ces programmes non seulement pour le plaisir des anciens téléspectateurs, mais surtout pour l'enrichissement culturel des jeunes générations. Car bien souvent, ils ont une résonance, une correspondance avec notre époque.

Ces émissions qui n'ont jamais donné lieu à aucune rediffusion sont aujourd'hui pratiquement inédites selon les cas pour 70 à 90% des téléspectateurs.

Cette chaîne sera également la caisse de résonance des manifestations et événements patrimoniaux qui n'ont souvent pas accès à l'antenne nationale.

La T.N.T et le Service public sont tout à fait adaptés pour accueillir une telle chaîne.

En effet, par nature, elle ne pourra être ni privée, ni financée par la publicité. Car cela nécessiterait un reformatage de toutes les archives en tranches rigoureuses de 26', 52' ou 90', alors que ces programmes sont tous de durée très variable. Cela reviendrait à les dénaturer.

Son financement sera essentiellement issu de la redevance.

Le modeste budget nécessaire pour « la chaîne du Patrimoine » est de l'ordre de 30 millions d'euros, soit une très légère augmentation de la redevance de 1,50 euro (soit 1,29%). Il permettra une certaine part de production pour la mise en valeur de toutes les sortes de patrimoines dont la chaîne assurera la promotion événementielle.

Ce projet a déjà reçu le soutien actif de personnalités de tous les secteurs d'activité : culture, audiovisuel, sciences, enseignement, télévision, patrimoines, politique, parlementaires, auteurs, réalisateurs, artistes, compositeurs, journalistes...

Pour le promouvoir, nous organisons des journées de PROJECTION-DEBAT présentant **4 heures d'extraits d'émissions** dans tous les genres de programmes, mis gracieusement à disposition par l'INA, et représentatifs de la future chaîne. **Un beau spectacle.**

Après France Télévisions, la SACD et la SCAM, **c'est à la SACEM qu'aura lieu la prochaine journée de Projection-Débat le mardi 4 décembre prochain de 14h00 à 23h00.**

Pour apporter son soutien et pour toute information :

Contact – Réservation projection

Secrétariat

Syndicat des Réalisateur et Créateurs du Cinéma de la Télévision et de l'Audiovisuel – UNSA



SRCTA – France Télévisions - Pièce V142 – 7, esplanade Henri de France - 75907 Paris Cedex 15
Tél.:01 56 22 56 08 / 56 48 - Télécopie:01 56 22 56 35-Port : 06 80 68 59 54
- Courriel: lachainedupatrimoine.srcta@yahoo.fr - Site : www.srcta.fr